

2016

LE BUDGET



En 2016, le **Gouvernement socialiste a décidé de punir nos efforts de bonne gestion** : dépenses maîtrisées, fiscalité basse, niveau d'endettement faible = sanction.

Cet acte volontaire démontre que les bons élèves comme le Département des Yvelines, voient aujourd'hui leurs efforts pénalisés avec **une ponction de 90 % de leur dotation globale de fonctionnement versée par l'État**.

Parallèlement, **les dépenses sociales obligatoires comme le RSA explosent, sans aucune contrepartie financière de l'État**.

Au total, ce sont environ 200 M€ de plus que le Département doit financer en fonctionnement. Dépenses en plus, recettes en moins, le compte n'y est plus ! Même si des économies sans précédent ont déjà été engagées (baisse des dépenses d'intervention et de gestion, réforme de dispositifs, multiplication des synergies...), nous sommes contraints, pour la première fois, de faire appel aux Yvelinois.

Cette situation n'est pas irréversible, car nous ferons tout pour sortir de l'asphyxie financière provoquée par le Gouvernement et rebaisser notre fiscalité si la majorité socialiste s'engage à cesser cette ponction injuste de notre dotation.

C'est tout notre système qui est à bout de souffle. **La France est en train de connaître un "Waterloo social"** qui met les départements en première ligne, car en tant que collectivité de la solidarité, nous sommes les premiers touchés.



INTERVIEW DE PIERRE BÉDIER

Président du Conseil départemental

Entre l'augmentation contrainte des dépenses sociales et la baisse des dotations de l'État, Pierre Bédier constate que « le compte n'y est plus ».

Dans quel contexte avez-vous préparé le budget 2016 ?

Dans un contexte extrêmement pénalisant pour notre institution, marqué par les décisions absurdes du Gouvernement. Les bons élèves sont lésés. Nos efforts sont pénalisés par ce Gouvernement qui invente le concept de « sous fiscalisation » et la sanction qui va avec : ceux qui ont bien géré dans le passé vont payer pour les autres. Il se livre à un véritable « hold-up » : notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est ponctionnée de 90 % en trois ans. C'est la fin de l'exception yvelinoise !

C'est-à-dire ?

C'est simple. D'un côté, des recettes que l'on nous ampute sciemment de 15 % et, de l'autre, des dépenses sociales que nous ne décidons pas qui s'envolent de 10 %. L'État nous prend près de 200 M€ par an. Nous avons déjà engagé des efforts de rationalisation des frais de gestion de l'administration. Nos frais de fonctionnement et notre masse salariale sont les plus bas de France (17 % du budget). Nous essayons de contenir les dépenses de solidarité, même si nous savons qu'elles vont continuer d'augmenter. Nous réformons nos dispositifs d'aide aux communes et certaines de nos politiques facultatives, comme l'aide à la petite enfance ou les subventions au transport scolaire des lycéens. Les synergies avec les nouvelles intercommunalités et les départements voisins vont se multiplier.

« L'État nous prend 200 M€ »

Ces solutions seront-elles suffisantes ?

La perte de recettes est telle que nous sommes contraints d'augmenter les impôts, non pas pour financer les dépenses courantes mais pour pouvoir poursuivre dans les 5 ans à venir nos investissements dans les collèges, le numérique, le logement et les transports (RER E, Tangentielle Ouest). Ils sont la condition du développement de notre territoire, notamment sur le plan économique, qui reste un objectif prioritaire de notre action.

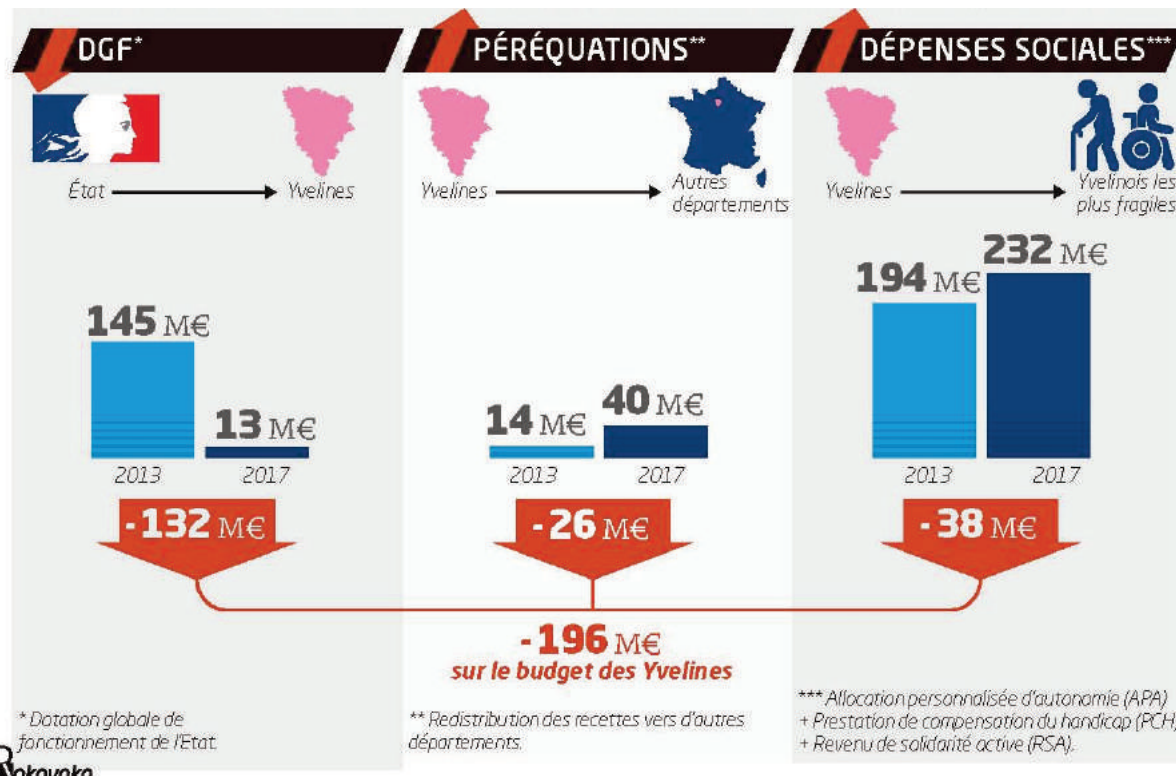


Cette situation est-elle irréversible ?

Non. Je ne me satisfais pas d'une telle situation. Les prélèvements dans les Yvelines n'ont pas vocation à être « dans la moyenne ». Ils ont été et doivent redevenir parmi les plus bas de France : facteurs d'une croissance dynamique et créateurs d'emplois. Nous ferons tout pour sortir de l'asphyxie financière provoquée par le Gouvernement. Je souhaite qu'avant la fin du mandat notre Département soit celui où les impôts sont les plus faibles après Paris et les Hauts-de-Seine qui sont, de part leur richesse immobilière, des cas à part.

Comment, précisément, sortir de cette asphyxie ?

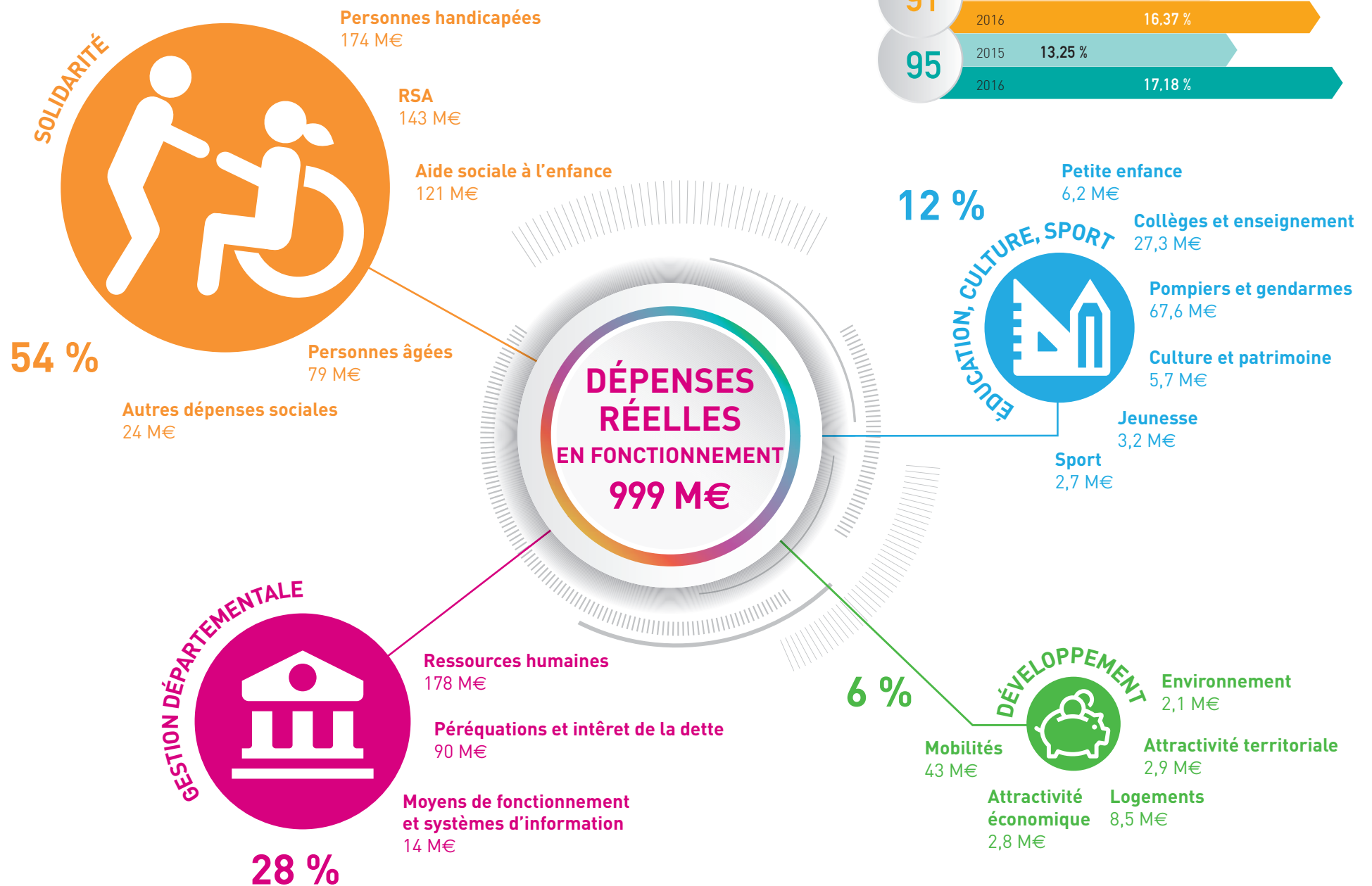
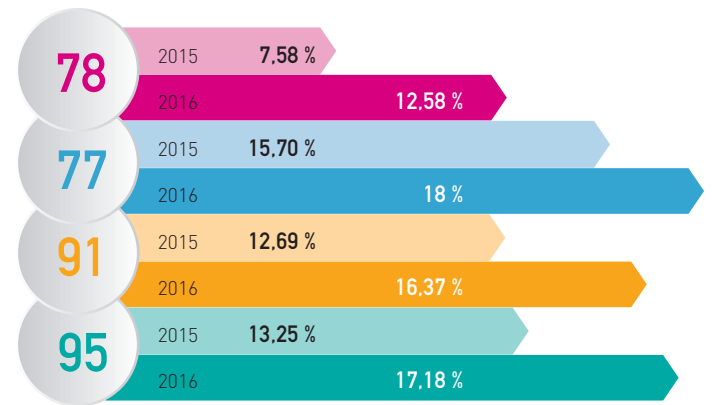
Notre système de protection sociale est à bout de souffle. Ses dépenses sont de 30 % supérieures à celles de nos principaux partenaires européens. On ne peut pas prétendre vouloir résoudre cette crise, en ne changeant rien à un système que nous n'avons plus les moyens de soutenir. L'étouffement des départements n'est qu'un des symptômes d'un mal plus profond.



LES YVELINES, LE DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ DE FRANCE

Le Département des Yvelines s'illustre par une gestion exemplaire de son budget. Depuis des années, la collectivité parvient à cumuler la fiscalité la plus basse, l'un des niveaux d'endettement les plus faibles de France et une dépense de fonctionnement par habitant inférieure d'un tiers à celle des départements franciliens. Le Département restera le plus économe de France !

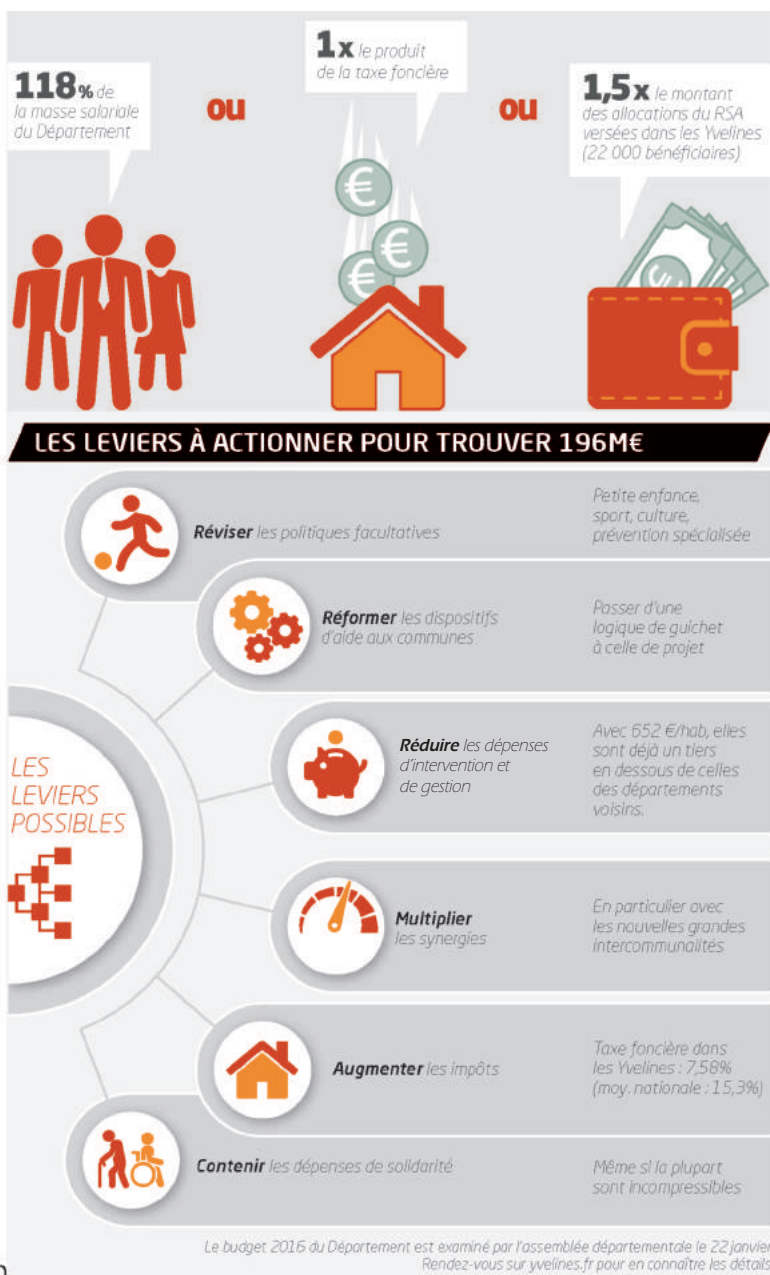
ÉVOLUTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE PAR DÉPARTEMENT (GRANDE COURONNE)



LES LEVIERS À ACTIONNER

La recherche d'économies de fonctionnement mobilise le Département et se traduit notamment par la réduction, voire la suppression, de certains dispositifs facultatifs, la baisse des dépenses de fonctionnement et une plus grande mutualisation des moyens.

196 M€ EN MOINS SUR LE BUDGET DU DÉPARTEMENT, ÇA REPRÉSENTE...



Des économies sans précédent sont réalisées, soit près de 25 M€ (hors péréquation et hors RSA).

Ces efforts se traduisent par une **baisse des dépenses de fonctionnement** d'environ 3 % au budget primitif 2016 (hors péréquation et hors RSA).

Ces économies ne peuvent porter que sur les dépenses que le Département contrôle, ce qui représente environ 155 M€. Sur cette base, nous faisons 16,5 % d'économie, ce qui est considérable, notamment en matière de personnel nous ne remplacerons plus les départs en retraite.

Compte tenu de ces efforts, plus de 90 % de l'augmentation d'impôt est affectée en 2016 au financement des investissements indispensables dans les collèges, le numérique, le logement et les transports.

En plus des économies, **le Département doit faire appel à une solution qu'il n'avait jamais eu à utiliser jusqu'ici : la hausse de l'impôt foncier** de 5 points (12,58 %).

Il s'agit d'un effort indispensable demandé aux contribuables qui correspond au désengagement de l'État pour que **nous préservions notre rôle de proximité** et de solidarité envers les plus démunis et que nous maintenions notre politique d'investissement.

1

MAITRISER

l'évolution des dépenses courantes de fonctionnement et absorber partiellement la dynamique des dépenses sociales.

2

RESTAURER

durablement les équilibres budgétaires du Département et en particulier le niveau d'autofinancement des investissements pour...

3

...MAINTENIR

une politique soutenue d'investissement nécessaire au développement de l'activité économique, avec une enveloppe de **302 M€ de dépenses d'équipement, dont 134 M€ de subventions d'équipement** (en augmentation de près de 4 % par rapport à 2015).

BUDGET D'INVESTISSEMENT

(Principales dépenses)



MOBILITÉS
115 M€



NUMÉRIQUE
20 M€



COLLÈGES
58 M€



LOGEMENTS
40 M€



ENVIRONNEMENT
15 M€



ÉCONOMIE
10 M€